ASIE / PACIFIQUE

TIEN SHAN OCCIDENTAL

KAZAKHSTAN, KIRGHIZISTAN, OUZBÉKISTAN

Réserve naturelle d’État Aksu-Jabagly, Kazakhstan - © UICN Elena Osipova

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – ÉVALUATION TECHNIQUE DE L'UICN

TIEN SHAN OCCIDENTAL (KAZAKHSTAN, KIRGHIZISTAN, OUZBÉKISTAN) – ID 1490

RECOMMANDATION DE L'UICN AU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL : Différer le bien au titre des critères naturels.

Principaux paragraphes des Orientations :
Paragraphe 77 : Le bien proposé pourrait remplir les critères du patrimoine mondial.
Paragraphe 78 : Le bien proposé ne remplit pas les conditions d'intégrité et les obligations de protection et de gestion.

Contexte : Ce bien n'a pas encore fait l'objet d'une proposition mais l'attention du Comité est attirée sur la Décision 37 COM 8B.10 portant sur l'inscription du Tianshan au Xinjiang, Chine, qui demandait, entre autres, à l'État partie Chine « d'entamer la collaboration avec les pays voisins pour explorer le potentiel d'un bien en série transnational ». L'UICN prend note de la volonté des États parties Kazakhstan, Kirghizistan et Ouzbékistan, exprimée dans la lettre du 12 juin 2013, de collaborer avec la Chine sur les aspects transfrontaliers de la chaîne de montagnes du Tianshan qui s'étend sur les quatre pays. Il convient de noter que 'Tianshan' est épelé différemment dans les différents pays.

---

1. DOCUMENTATION

a) Date de réception de la proposition par l'UICN : 16 mars 2015

b) Informations complémentaires officiellement demandées puis fournies par les États parties : Le 16 décembre 2015, suite à la réunion du Groupe d'experts du patrimoine mondial de l'UICN, un rapport d'avancement a été envoyé aux États parties notant que la proposition, telle qu'elle était configurée, présentait de nombreuses insuffisances et ne semblait pas remplir les obligations énoncées dans les Orientations. Les préoccupations particulières concernaient les critères naturels qui n'étaient pas satisfaits de manière convaincante dans tous les éléments ; une justification inadéquate de l'approche en série ; des questions portant sur l'intégrité, la protection et la gestion pour tous les éléments ; et le manque de preuves de la mise en place d'un système de gestion et de protection effectif et global pour l'ensemble du bien en série. L'UICN soulignait que des travaux importants étaient nécessaires pour réviser la proposition et proposait de collaborer avec les États parties pour mieux comprendre les valeurs comparatives du bien proposé à l'échelle de la chaîne du Tien Shan ; pour déterminer la configuration la plus appropriée et pour élaborer un système de gestion efficace et pleinement intégré pour l'ensemble du bien. Par la suite, un appel par Skype a été organisé pour discuter du rapport mais compte tenu de problèmes techniques, seuls les représentants du Kazakhstan ont pu se joindre à cet appel. L'information en réponse au rapport d'avancement de l'UICN est arrivée le 26 février 2016 et elle est discutée ci-après.

c) Littérature consultée : Diverses sources, y compris : Dingwall, P, Weighell, T. and Badman, T., 2005, Geological World Heritage: *A global framework, A contribution to the global theme study of World Heritage Natural sites*, IUCN, 51p. Orlovskaya, E. R., 1966, *Pervyy Paleontologicheskiy zapovednik*. V sb. Trudy zapovednika Aksu-Dzhabagly. Vyp. 7. Wells, R. T., *Earth's geological history, A contextual framework for assessment of World Heritage fossil site nominations*, IUCN Working Paper 1, 43p. BirdLife International (2015a) *Important Bird Areas factsheet: Aksu-Dzhabagly State Nature Reserve*. Downloaded from http://www.birdlife.org, accessed in October 2015. BirdLife International (2015b) *Important Bird Areas factsheet: Kenshektau Mountains*. Downloaded from http://www.birdlife.org, accessed in October 2015. BirdLife International (2015c) *Important Bird Areas factsheet: Bashkyzylsay Unit of the Chatkal Mountains Biosphere Reserve*. Downloaded from http://www.birdlife.org, accessed in October 2015. Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF) 2015. *Biodiversity hotspots: Mountains of Central Asia*. Downloaded from http://www.cepf.net/resources/hotspots, accessed in October 2015. Dzhangaliev, A.D., Salova, T.N. and Turekhanova, P.M. 2003. *The wild fruit and nut plants of Kazakhstan*. Farrington, J. D. 2005. *A Report on Protected Areas, Biodiversity, and Conservation in the Kyrgyzstan Tian Shan with Brief Notes on the Kyrgyzstan Pamir-Alai and the Tian Shan Mountains of Kazakhstan, Uzbekistan, and China*. Bishkek: U.S. Fulbright Program, Environmental Studies Section. Foottit, R.G. & Alder, P.H. (2009). *Insect Biodiversity: Science and Society*. Wiley-Blackwell. Taft, J.B., Phillippe, L.R., Dietrich, C.H. and Robertson, K.R. 2011. *Grassland composition, structure and diversity patterns along major environmental gradients in the Central Tien Shan*. *Plant Ecology*, 212(8): 1349–1361. Wagner, V. 2009. *Eurosiberian meadows at their southern edge: patterns and phytogeography in the NW Tien Shan.* Journal of Vegetation Science, 20(2): 199–208. WWF (2006) WildFinder: *Online database of species distributions*. Downloaded from www.worldwildlife.org/WildFinder, ver. Jan-06, accessed in October 2015. WWF (2015) List of ecoregions. Downloaded from http://wwf.panda.org/about_our_earth/ecoregions/ecoregion_list/, accessed in October 2015.

d) Consultations : 7 études théoriques ont été reçues. La mission n'a pu rencontrer que séparément les représentants des trois États parties soumettant la proposition car aucune discussion conjointe n'a été jugée réalisable par les États parties concernant le bien transnational dans son ensemble. Au Kirghizistan, la mission a rencontré la Commission nationale pour l'UNESCO, l'Agence d'État pour la protection de l'environnement et des forêts, le personnel de la Réserve naturelle d'État Padysha-Ata et de la Réserve naturelle de biosphère d'État Sary-Chelek ; ainsi que la communauté locale Sary-Chelek. Au Kazakhstan, des réunions ont eu lieu avec le personnel des Réserves naturelles d'État Aksu-Jabagly et Karatau ; le Parc naturel national d'État Sairam-Ugam ; et les représentants de l'autorité régionale Akimat. En Ouzbékistan, la mission a rencontré le Comité d'État pour la protection de la nature ; l'autorité d'État d'inspection du biocontrôle ; le Musée d'État de géologie ; le bureau de l'UNESCO à Tashkent ; la Commission nationale pour l'UNESCO ; le personnel de la Réserve naturelle de biosphère d'État Chatkal ; et des représentants de la municipalité régionale de Tashkent.

e) Visite du bien proposé : Kyung Sik Woo et Elena Osipova, 12 au 23 août 2015

f) Date à laquelle l'UICN a approuvé le rapport : avril 2016

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Le bien proposé, Tien Shan occidental (TSO), est un bien en série transnational qui s'étend sur les Républiques du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan. L'UICN rappelle son évaluation de 2013 pour la proposition du Tianshan au Xinjiang, Chine, un bien qui a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères naturels (vii) et (x). Le TSO, comme le Tianshan au Xinjiang, se trouve dans le système de montagnes du Tianshan en Asie centrale, une des sept plus grandes chaînes de montagnes du monde. La chaîne est pratiquement alignée est-ouest, a une longueur totale de 2500 km et s'étend du Gobi Xingxingxia depuis Hami, Xinjiang à l'est, jusqu'au désert occidental de Kyzylkum en Ouzbékistan à l'ouest, sur quatre pays : Chine, Kazakhstan, Ouzbékistan et Kirghizistan. Les montagnes de l'Altaï, au nord, les monts Kunlun au sud, le Pamir à l'Ouest et le Tianshan constituent ensemble la colonne vertébrale montagneuse de l'Asie centrale. Le Tianshan est la plus grande chaîne de montagnes de région tempérée aride du monde et c'est aussi la plus grande chaîne est-ouest isolée au plan mondial. Au niveau transméridional, elle peut être divisée en monts Tianshan de l'Est en Chine et monts Tianshan de l'Ouest au Kazakhstan, en Ouzbékistan et au Kirghizistan.

Le dossier de la proposition indique que le bien se compose de 13 éléments appartenant à sept aires protégées. Les sept aires protégées sont au Kazakhstan : la Réserve naturelle d'État Karatau (RNE); la RNE Aksu-Jabagly – 3 éléments ; et le Parc naturel national d'État Sairam-Ugam (PNNE) – 3 éléments; au Kirghizistan la Réserve naturelle de biosphère d'État Sary-Chelek (RNBE) ; la RNE Besh-Aral – 2 éléments ; et la RNE Padysha-Ata; et enfin, en Ouzbékistan, la RNBE Chatkal – 2 éléments. Les éléments du bien en série transnational et leurs superficies sont indiqués dans le tableau 1. Seuls certains éléments ont des zones tampons. L'UICN note que la configuration de cette proposition en série est complexe et, dans certains cas, confuse. Il y a quelques incohérences dans le nombre d'éléments indiqué dans la configuration au Kazakhstan, en particulier l'élément Irsu-Daubabin du PNNE de Sairam-Ugam qui apparaît sur la carte comme deux zones différentes de l'aire protégée.

État partie	Aire protégée	Éléments	Superficie proposée (ha)	Zone tampon (ha)
Kazakhstan	**RNE Karatau**		34 300	17 490
	RNE Aksu-Jabagly	RNE Aksu-Jabagly – partie principale	131 704	25 800
		RNE Aksu-Jabagly – site paléontologique de Karabastau	100	
		RNE Aksu-Jabagly – site paléontologique d'Aulie	130	
	PNNE Sairam-Ugam	PNNE Sairam-Ugam – zone de Boraldaitau	26 971	4900
		PNNE Sairam-Ugam – zone d'Irsu-Daubabin	45 509	8200
		PNNE Sairam-Ugam – zone de Sairam-Ugam	76 573	13 900
Sous-total			315 287	70 290
Kirghizistan	**RNBE Sary-Chelek**		23 868	18 080
	RNE Besh-Aral	RNE Besh-Aral – partie principale	112 018	
		RNE Besh-Aral – zone de Shandalash	25 270	
	RNE Padysha-Ata		16 010,6	14 545,8
Sous-total			177 166,6	32 625,8
Ouzbékistan	**RNBE Chatkal**	RNBE Chatkal– zone de Maidantal	24 706	
		RNBE Chatkal– zone de Bashkizilsay	11 018	
Sous-total			35 724	
Total			**528 177,6**	**102 915,8**

Tableau 1. Configuration du bien proposé du Tien Shan occidental

La région a un climat continental distinct avec des hivers froids et neigeux et des étés chauds et secs. Les conditions climatiques sont en outre modifiées par le terrain montagneux qui crée des microclimats et une zonalité verticale prononcée dans le climat et l'écologie. Le TSO avec ses différents éléments varie en altitude de 700 à 4503 m.

Même si le bien proposé est dénommé « Tien Shan occidental » – ce qui suppose, géographiquement, qu'il se trouve dans le secteur ouest de la chaîne de montagnes du Tianshan – il comprend deux secteurs d'origine géologique totalement différente, à savoir les monts Tianshan et les monts Karatau. Le bien a une structure géologique très complexe car il est situé à la jonction de deux zones structurelles et formationnelles : le Tien Shan septentrional et le Karatau-Naryn. Les montagnes du Tianshan sont considérées comme relativement jeunes comparées aux monts Karatau et la distinction géologique claire entre les deux régions donne lieu à des reliefs et des caractéristiques écologiques différents.

Sur le plan géologique, les montagnes du Tianhan sont composées de gneiss cristallins protérozoïques et de roches sédimentaires d'origine paléozoïque (périodes du Silurien, du Dévonien et du Carbonifère). Une séquence calcaire carbonifère particulièrement épaisse contient de nombreux fossiles d'invertébrés d'eau marine peu profonde pour chaque période (et certains vertébrés pour certaines périodes ultérieures). Les monts Karatau comprennent des roches sédimentaires carbonatées du Paléozoïque et des dépôts de sables et de schistes mésozoïques à cénozoïques au pied des collines. Dans les deux plus petits éléments du bien proposé axés sur la paléontologie, les schistes contiennent de nombreux fossiles d'animaux et de plantes du Jurassique. Plus de 60 espèces de plantes, 100 espèces d'insectes et de mollusques, de crustacés, de tortues et de poissons auraient été extraits des excavations passées. Le dossier ne fournit pas de liste complète des fossiles extraits du bien proposé dans la RNE Aksu-Jabagly ni des découvertes paléontologiques de la dernière décennie. Malgré les rapports concernant les excavations passées, la mission de terrain de l'UICN a noté que l'intérêt fossilifère était peu évident. La mission a été informée que tous les fossiles excavés étaient stockés dans un musée à Saint-Pétersbourg. Il n'a donc pas été possible de confirmer la valeur fossilifère de ces éléments, soit sur place, soit dans les collections. Dans la majorité des éléments du bien, l'intérêt pour la conservation géologique est limité et les éléments ne sont pas présentés de manière à justifier l'application du critère (viii).

Du point de vue des espèces et des écosystèmes, le TSO comprend une grande diversité de paysages qui, à leur tour, abritent une biodiversité exceptionnellement riche, y compris plusieurs espèces endémiques. La région est caractérisée par une grande diversité de communautés de plantes en différents assemblages d'espèces, y compris une combinaison de différents types de forêts de conifères et de forêts décidues, certaines en association avec des espèces d'arbres fruitiers sauvages. Plusieurs espèces de plantes en danger critique sont également présentes dans le bien telles que l'aubépine *Crataegus knorringiana* et le chèvrefeuille *Lonicera karataviensis*. L'endémisme très élevé des espèces de plantes est particulièrement caractéristique de la RNE Karatau (61 genres endémiques d'angiospermes).

La région du Tien Shan occidental est un des 12 centres mondiaux d'origine de noix, fruits et nombreuses plantes cultivées importantes pour l'agrobiodiversité (38 plantes agricoles importantes). Plus de 20% des céréales, légumes et épices du monde et 90% des principales cultures de fruits de la zone tempérée sont originaires de cette région. Les forêts de fruits sauvages et de noix du Tien Shan occidental sont considérées comme une ressource génétique importante pour le développement de futures souches d'espèces de fruits et de noix domestiques résistantes aux parasites et aux maladies. Beaucoup d'espèces de plantes domestiquées, en particulier de fruits et de noix, sont signalées dans le bien proposé. Plusieurs sont inscrites sur les Listes rouges nationales et certaines, sur la Liste rouge de l'UICN ; quelques-unes sont considérées comme menacées au plan mondial : le pommier *Malus sieversii* (VU), le pommier *Malus niedzwetzkyana* (EN) et l'abricot sauvage *Armeniaca vulgaris* (EN). Parmi les autres espèces inscrites, il y a la pistache (*Pistacia vera,* NT), le raisin sauvage (*Vitis vinifera,* LC), l'aubépine (*Crataegus pontica,* LC*)*, le noyer (*Juglans regia,* NT), le prunier (*Prunus sogdiana, NE*) et le poirier (*Purus regelii, NE*). Les forêts de noyers de la région sont considérées comme les plus vastes forêts de ce type au monde. Le pommier *Malus sieversii* est particulièrement intéressant car on considère que de tous les pommiers sauvages, c'est celui qui est à l'origine des variétés de pommes d'aujourd'hui.

La biodiversité des vertébrés de la région du Tien Shan occidental comprend 61 espèces de mammifères, 316 espèces d'oiseaux, 17 espèces de reptiles, 3 espèces d'amphibiens et plus de 20 espèces de poissons et presque toutes ces espèces se trouveraient dans le bien proposé. La région est aussi importante au plan international parce qu'elle abrite plusieurs espèces animales menacées au plan mondial. Parmi elles, il y a plusieurs espèces d'oiseaux mentionnées dans le dossier de la proposition telles que l'aigle impérial (*Aquila heliaca,* VU), l'outarde barbue (*Otis tarda,* VU), le pigeon d'Eversmann (*Columba eversmanni,* VU), le faucon sacre (*Falco cherrug,* EN) et le vautour percnoptère (*Neophron percnopterus,* EN). Les mammifères menacés comprennent le cuon d'Asie (*Cuon alpinus,* EN), la marmotte de Menzbier (*Marmota menzbieri,* VU), le léopard des neiges (*Panthera uncia,* EN) et le putois marbré (*Vormela peregusna,* VU).

L'UICN fait observer qu'il est difficile d'évaluer avec certitude si beaucoup d'attributs spécifiques décrits ci-dessus sont présents dans les éléments du bien proposé. Le dossier de la proposition semble avoir été construit en associant les apports techniques séparés de chaque État partie proposant le bien et tandis que

le dossier contient des informations importantes sur chacun des éléments, il n'y a pas d'information consolidée pour l'ensemble du bien. Par exemple, les chiffres pour les espèces sont donnés séparément pour chaque élément et l'on ne sait pas clairement dans quelle mesure il y a un recouvrement ni quel est le nombre total d'espèces pour le bien proposé dans son ensemble. L'information fournie en réponse aux demandes de l'UICN donne des répartitions additionnelles des espèces endémiques et menacées pour les éléments ; toutefois, le nombre d'espèces n'est pas cohérent avec l'information détenue par le PNUE-WCMC et l'on ne sait pas clairement quel degré de chevauchement il peut y avoir entre les assemblages d'espèces de chaque élément. Il y a de nombreuses lacunes dans les données sur la biodiversité pour cette région.

3. COMPARAISONS AVEC D'AUTRES SITES

Le TSO est proposé au titre des critères (viii) et (x). Au premier abord, ce choix de critères semble être en partie conduit par une interprétation inappropriée de la complémentarité avec le bien du Tianshan au Xinjiang, inscrit pour la partie est de la chaîne de montagnes, en Chine. Le dossier de la proposition indique que « compte tenu que le site du Tien Shan oriental a été proposé en vertu des critères vii et ix, il semble raisonnable de proposer le Tien Shan occidental en fonction des critères viii et x ». Ce n'est pas une approche qui repose sur les valeurs réelles du bien proposé car elle ne tient pas compte de valeurs pouvant être pertinentes au titre d'autres critères naturels et, globalement, la justification pour les critères (viii) et (x) semble faible telle qu'elle est présentée actuellement. Malgré une grande ressemblance avec la flore et la faune du Tianshan au Xinjiang, il n'y a pas de réflexion approfondie, dans le dossier de la proposition, sur la manière dont les valeurs du TSO se comparent et diffèrent de celles du site chinois ni sur la manière dont la configuration de bien en série correspond collectivement à l'un ou l'autre des critères naturels. Tout en déclarant que tous les éléments « sont les plus représentatifs pour cette unité géographique dans chacun des pays », le dossier de la proposition ne précise pas comment chacun contribue à l'éventuelle valeur universelle exceptionnelle du bien ou comment ils ont été choisis. Dans l'information complémentaire, les États parties indiquent vouloir réexaminer les critères selon lesquels ils souhaitent proposer le bien, à savoir les critères (vii), (ix) et (x). Les États parties font aussi part de leur volonté d'ajuster la configuration et les limites du bien proposé. L'UICN se félicite de cette révision. L'évaluation qui suit, s'appuyant sur la mission sur le terrain et sur d'autres contributions, a pris en considération les critères (viii) et (x) et les limites du site proposées à l'origine, et fournit une base à l'étude approfondie, avec les États parties, d'une approche révisée de la proposition.

Le dossier de la proposition contient une analyse comparative assez superficielle et limitée qui, pour le critère (viii), compare le TSO à 15 autres biens du patrimoine mondial inscrits pour leurs valeurs fossilifères. Cette analyse conclut que le site le plus comparable est le Littoral du Dorset et de l'est du Devon (Royaume-Uni) qui protège aussi des fossiles de la période du Jurassique. Il conclut que si l'on note la complémentarité du TSO (les deux petits éléments au sein de la RNE Aksu-Jabagly, au Kazakhstan, qui protègent des sites paléontologiques) au site du Royaume-Uni, le TSO contient une plus grande diversité d'insectes fossiles endémiques du bien et un assemblage différent d'espèces vertébrées fossilisées. Le dossier de la proposition note qu'en comparaison avec le TSO, il n'y a « pas d'autre endroit au monde où l'on trouve un enfouissement aussi riche et intéressant d'insectes du Mésozoïque ». Les deux éléments sont certainement connus au plan international pour leurs insectes fossiles importants, ce qui est un exemple exceptionnel. Toutefois, l'UICN note qu'il s'agirait là d'une base étroite pour envisager l'application du critère (viii) et que les raisons pour lesquelles le Littoral du Dorset et de l'est du Devon a été inscrit embrassent une gamme plus large de valeurs à l'échelle du Mésozoïque, y compris des archives importantes d'insectes qui font l'objet de recherches en cours mais aussi une gamme importante de vertébrés marins et autres sites fossilifères marins, sur une fenêtre temporelle beaucoup plus vaste que le bien proposé et avec une diversité beaucoup plus grande ainsi que beaucoup plus de contributions internationales à la science géologique.

L'analyse comparative de la proposition n'étudie pas le site selon le cadre en dix points de l'UICN pour l'évaluation des propositions de sites fossilifères. Cependant, l'UICN estime qu'une telle analyse ne justifierait pas de manière convaincante l'inscription au titre du critère (viii) et fait observer un point fondamental, à savoir que le dossier de la proposition ne justifie l'application du critère (viii) que par un petit nombre d'éléments de la série car la majeure partie du bien proposé ne fournit aucun ensemble de raisons claires pour justifier l'application de ce critère. En conséquence, malgré les archives fossilifères abondantes de deux des éléments proposés, l'UICN conclut que le TSO ne justifie pas de manière convaincante le critère (viii). Dans l'information la plus récente fournie par les États parties, il est laissé supposer qu'une proposition révisée ne tiendrait pas compte du critère (viii).

Concernant le critère (x), l'analyse comparative examine huit autres sites de la région décrite comme 'les Hautes terres d'Asie centrale'. Le site est comparé avec plusieurs autres systèmes de montagne, y compris le Tianshan au Xinjiang (Chine), le Parc national Tadjik (Tadjikistan), les Montagnes dorées de l'Altaï (Russie) et le Bassin d'Ubs Nuur (Fédération de Russie/Mongolie). L'analyse conclut que bien des valeurs du TSO sont semblables et pourtant différentes et complètent donc d'autres sites, par exemple en fournissant un habitat supplémentaire à des espèces menacées au plan mondial qui ont de vastes aires de répartition comme le léopard des neiges. Elle souligne l'importance du TSO comme centre d'origine de plantes cultivées. La comparaison la plus solide (malgré les différences dans les critères

choisis) est faite, logiquement, avec le Tianshan au Xinjiang, en Chine, et il en ressort qu'il y a un certain nombre de ressemblances mais aussi plusieurs distinctions valables entre ces deux biens qui se trouvent dans la même province biogéographique des Hautes terres du Pamir-Tien Shan. Une analyse plus approfondie est cependant nécessaire pour apprécier le degré de complémentarité avec le Tianshan au Xinjiang dans des domaines tels que la richesse en espèces ; le degré d'endémisme et les besoins en habitat pour des espèces menacées partagées, y compris les questions de connectivité dans l'aire de répartition. Une analyse supplémentaire, réalisée par les États parties, examine plusieurs autres aires protégées de la région (trois zones additionnelles au Kazakhstan et une en Ouzbékistan). Un tableau proposant des comparaisons simplifiées décrit les écosystèmes, la biodiversité (espèces menacées et endémiques), le recouvrement de la biodiversité en priorisant les systèmes et le caractère pittoresque des paysages. Une analyse supplémentaire est fournie sur l'intégrité et la protection ainsi que sur la gestion. On y trouve une réflexion supplémentaire mais il s'agit d'une évaluation préliminaire et superficielle compte tenu de l'intention des États parties d'améliorer la justification de la valeur universelle exceptionnelle, de reconfigurer les limites du site et les critères proposés, à court terme (mars-avril 2016).

Une évaluation complémentaire, menée avec l'appui du PNUE-WCMC, indique que cette région (mais pas nécessairement le choix actuel des éléments) peut démontrer des valeurs de biodiversité importantes au plan mondial. Cette opinion est cohérente avec l'évaluation réalisée en 2013 par l'UICN pour le Tianshan au Xinjiang qui préconisait une approche en série transnationale le long de la chaîne des monts Tianshan. Le bien proposé est situé dans trois écorégions dont deux ne sont pas encore représentées sur la Liste du patrimoine mondial : la steppe Alaï-Tien Shan occidental et les zones boisées ouvertes Gissaro-Alaï. En outre, le TSO appartient au point chaud de la biodiversité des montagnes d'Asie centrale : l'écorégion terrestre prioritaire des zones boisées de montagne d'Asie centrale ; et au Centre de diversité végétale de la steppe et des montagnes d'Asie centrale, qui sont toutes représentées par deux sites seulement sur la Liste du patrimoine mondial : le Parc national Tadjik (Tadjikistan) et le Tianshan au Xinjiang (Chine). Le WCMC conclut que la région du TSO pourrait être un des sites les plus riches en espèces dans la province des Hautes terres du Pamir-Tien Shan. On estime que près de la moitié des espèces enregistrées dans la région sont endémiques d'Asie centrale. Le TSO abrite des espèces menacées au plan mondial et il est renommé pour ses mouflons sauvages, notamment l'argali quasi menacé. Le bien proposé recouvre également trois Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) : la Réserve naturelle d'État Aksu-Dzhabagly, les montagnes Kenshektau et l'Unité Bashkyzylsay de la Réserve de biosphère des montagnes Chatkal.

L'Asie centrale est considérée comme une des deux grandes régions du monde où il n'y a que quelques biens du patrimoine mondial et comme une priorité pour l'inscription de biens. La RNE Chatkalsy qui se trouve dans le bien proposé, figure dans l'analyse réalisée par l'UICN en 1982 sur les régions pouvant mériter d'être inscrites au patrimoine mondial et la RNE Aksu-Jabagly, autre élément du bien, est une aire protégée de montagne proposée dans l'Étude thématique sur les montagnes de l'UICN de 2002 comme pouvant mériter d'être inscrite sur la Liste. Une partie de cette aire protégée occupe également une place élevée du point de vue de l'analyse mondiale des aires protégées irremplaçables pour la conservation des espèces.

En conclusion, les analyses spatiales du PNUE-WCMC et l'étude de la littérature indiquent que la biodiversité caractérisant la région du TSO pourrait avoir une importance mondiale au titre des deux critères sur la biodiversité et la région offre clairement des valeurs pouvant être complémentaires à celles du Tianshan, à l'est. Les informations complémentaires fournies par les États parties renforcent ce point de vue et indiquent l'intention des trois États parties de reconfigurer et renommer le bien en invoquant un ensemble ajusté de critères. L'UICN se félicite de la possibilité de revoir, dans un calendrier suffisant, la justification et la configuration du site pour garantir que la meilleure configuration en série possible soit proposée afin de compléter les valeurs du Bien du patrimoine mondial du Tianshan au Xinjiang, en Chine.

En résumé, le bien tel qu'il est actuellement proposé ne convainc pas au titre des critères du patrimoine mondial mais une approche reconfigurée pourrait avoir ce potentiel, en particulier du point de vue des critères (ix) et (x).

4. INTÉGRITÉ, PROTECTION ET GESTION

4.1. Protection

La majeure partie du bien proposé appartient aux États des trois pays concernés. Au Kazakhstan, toutes les régions appartiennent au gouvernement, à l'exception d'une propriété privée de 13,2 ha dans la zone d'activité économique limitée de Sairam-Ugam. Les zones tampons appartiennent aussi aux États. Sauf dans les zones paléontologiques plus petites, certaines activités sont autorisées dans les zones tampons, notamment l'agriculture. Au Kirghizistan, tous les éléments appartiennent à l'État. Dans la RNBE Sary-Chelek, il y a un établissement (Arkit) dans la zone tampon. En Ouzbékistan, les éléments concernés appartiennent tous à l'État.

Chaque élément des aires protégées possède, individuellement, un statut de protection adéquat au titre de la législation nationale pertinente. Toutes les aires protégées, à l'exception du Parc national Sairam-Ugam (catégorie II de l'UICN), sont des réserves naturelles intégrales (considérées comme équivalant à la catégorie Ia) de l'UICN) et ont toutes un système de gestion opérationnel. Toutefois, la coopération transfrontalière, qui est requise comme aspect essentiel pour une proposition en série, est actuellement absente à l'échelle du bien en série et à

aucun moment de l'évaluation l'UICN n'a été en mesure d'engager une discussion conjointe sur la proposition avec les trois autorités responsables. La proposition ne donne aucune indication sur la manière dont la protection sera coordonnée pour garantir la cohérence du régime de protection pour le bien proposé dans son ensemble. En conclusion, la protection et la gestion de chaque élément du bien proposé semblent adéquates ; toutefois, il n'y a pas de protection conjointe transnationale ni de cadre en place pour l'ensemble du bien proposé (voir aussi les commentaires ci-dessous, sous gestion).

Malgré des préoccupations concernant l'insuffisance de la coopération transfrontalière et le cadre de gestion général, l'UICN considère que le statut de protection du bien proposé remplit les obligations énoncées dans les Orientations.

4.2 Limites

Les limites du bien tel qu'il est proposé sont inadéquates pour les raisons discutées ci-dessous et des préoccupations à ce sujet ont été communiquées aux États parties dans la lettre de l'UICN du 16 décembre 2015. Une des préoccupations fondamentales est l'absence de justification convaincante basée sur les valeurs pour soutenir le choix des éléments qui constituent le bien proposé. L'information complémentaire reçue apporte quelques justifications quant au choix des éléments dans les trois pays d'après leurs valeurs écologiques, l'intégrité et le degré de protection. Elle confirme aussi que les États parties reconnaissent la nécessité d'ajuster les limites pour éliminer certaines zones et proposer de nouveaux critères.

Les limites des diverses aires protégées qui composent le bien proposé sont conçues sur une variété de logiques différentes. Les limites d'un certain nombre d'éléments des aires protégées au Kazakhstan ne s'appuient pas sur des principes écologiques ou ne suivent pas des caractéristiques naturelles telles que les lignes de contour ou les cours d'eau : par exemple, la RNE Karatau et certaines parties du PNNE Sairam-Ugam. La configuration de l'aire d'Irsu-Daubabin, dans le PNNE Sairam-Ugam est particulièrement source de confusion et n'a pas pu être éclaircie par la mission sur le terrain malgré des demandes répétées. Il semble qu'il y ait une zone isolée à l'est et qu'un large secteur à l'interieur du bien soit exclu.

En outre, les zones tampons des différents éléments sont conçues selon des approches différentes et parfois il n'y en a pas. Lorsqu'il y en a, elles sont de largeur uniforme et ne semblent pas suivre de justification écologique, ce qui amène à douter de leur efficacité pour protéger des valeurs naturelles d'importance critique. Deux éléments (RNE Besh-Aral, se composant de deux groupes et RNBE Chatkal, se composant également de deux groupes) n'ont pas de zone tampon. Dans le cas de Besh-Aral, aucune explication n'a été fournie à la mission sur les raisons de l'absence de zone tampon ; toutefois, peut-être est-ce dû au fait qu'il s'agisse d'une zone très reculée à l'abri des perturbations humaines et qu'une zone tampon ne soit donc pas considérée nécessaire. Les limites du bien proposé dans la RNE Besh-Aral au Kirghizistan suivent la frontière avec l'Ouzbékistan. En ce qui concerne la RNBE Chatkal, il a été expliqué à la mission que les deux groupes de la réserve naturelle sont situés totalement à l'intérieur d'un parc national qui sert, *de facto*, de zone tampon. Les autorités de l'Ouzbékistan n'ont pas pu fournir de carte montrant l'emplacement des éléments proposés dans le parc national, ce qui aurait aidé à éclaircir la situation. L'UICN est préoccupée par l'approche adoptée pour définir les zones tampons par excision dans une aire protégée.

Outre la question des limites des éléments et des zones tampons, le fonctionnement des systèmes de zonation à l'intérieur des aires protégées et la protection appropriée qu'ils apportent à des valeurs clés soulèvent des questions. Les cartes annexées au dossier manquent d'informations sur différentes zones des aires protégées constituant les éléments et la mission n'a pas pu examiner de cartographie cohérente pour l'ensemble du bien. Comme indiqué pour l'élément Sairam-Ugam, c'est un problème d'importance critique car une partie du parc national est excisée. L'information complémentaire fournit un tableau montrant les zones et les superficies à l'intérieur du PNNE Sairam-Ugam et propose d'exclure environ 80 339 ha couvrant des zones de « tourisme et loisirs » et « utilisation économique limitée ». Cette information complémentaire n'est pas assortie de cartes permettant d'éclaircir les limites ; toutefois, ces cartes seraient en préparation.

Pour les éléments proposés au titre du critère (viii) dans la RNE Aksu-Jabagly (qui ne sont pas connectés sur le plan physique à la zone principale de la réserve naturelle), il est impossible d'évaluer dans quelle mesure les limites sont adéquates en raison du manque d'informations sur la localisation des sites fossilifères précédemment excavés. Les dimensions des éléments proposés dépendent des limites de la réserve naturelle et ne sont pas nécessairement basées sur les sites de fossiles qui pourraient bien être plus vastes que l'aire protégée.

La valeur du bien proposé en tant qu'habitat d'espèces ayant une vaste aire de répartition comme le léopard des neiges est compromise par l'absence de continuité dans la proposition en série. Aucune information sur la connectivité entre les éléments n'a été fournie dans la proposition ou dans l'information complémentaire. Ce serait une question capitale à examiner dans une proposition révisée relative à la biodiversité. Parmi les autres préoccupations, il y a le fait que l'habitat le plus critique pour la marmotte de Menzbier endémique est aussi exclu du territoire de l'un des éléments (PNNE Sairam-Ugam) où une enclave dans le parc national n'appartient pas au parc national et sert au pâturage.

En conclusion, la proposition et l'information complémentaire restent vagues quant à la manière dont la configuration du bien en série permet de protéger les zones les plus importantes pour les valeurs proposées pour la biodiversité et la manière

dont les éléments se complètent pour démontrer la valeur universelle exceptionnelle. Elles confirment que dans un grand nombre de domaines, concernant la configuration des éléments, des zones tampons et de la connectivité, la proposition nécessite des amendements substantiels pour remplir les obligations d'intégrité de la Convention du patrimoine mondial.

L'UICN considère que les limites du bien proposé ne remplissent pas les obligations énoncées dans les Orientations.

4.3 Gestion

Tous les éléments du bien semblent être gérés de manière adéquate et ont un personnel suffisant pour lutter contre les menaces actuelles telles que le braconnage, l'exploitation illégale du bois et le pâturage illégal, mais la capacité pourrait naturellement toujours être accrue. Comme la plupart des éléments sont des réserves naturelles intégrales (catégorie Ia de l'UICN) ou, dans un cas, un parc national (catégorie II de l'UICN), ils sont soumis à un régime de gestion spécifique qui vise à garantir la protection. Au Kazakhstan, l'organe de gestion responsable est un organe exécutif autorisé par l'État – le Comité de la foresterie et des espèces sauvages du Ministère de l'agriculture. Au Kirghizistan, l'autorité de gestion incombe à l'Agence d'État pour la protection de l'environnement et la foresterie. En Ouzbékistan, la RNBE Chatkal est une aire protégée d'importance nationale gérée par l'autorité régionale, le Khokimiat régional de Tashkent.

Deux éléments proposés au titre du critère (viii) dans la RNE Aksu-Jabagly auraient été exploités pour les fossiles à des fins de recherche dans les années 1960. Tous les fossiles extraits durant cette période sont stockés dans un musée de Saint-Pétersbourg. Selon des informations données par les résidents locaux à la mission, aucun scientifique ne s'est rendu dans les sites depuis 20 ans. Tout en notant l'avis des États parties selon lequel le bien ne sera pas reconsidéré au titre du critère (viii), la mission note l'absence de travaux de recherche récents et/ou de suivi des valeurs fossilifères, ce qui a soulevé des questions sur la manière dont la capacité de gestion serait rétablie pour garantir une protection active.

En ce qui concerne la gestion générale, tous les administrateurs de parc exercent un suivi de routine, par exemple, pour les incendies, les visiteurs, etc. Des indicateurs de suivi plus clairs sont nécessaires pour la protection des écosystèmes, de la biodiversité, des espèces menacées et de la géodiversité.

Comme indiqué plus haut, à l'échelle du bien transfrontalier trinational tout entier, il n'y a aucune trace de dispositions de gestion conjointes en vigueur. Durant la mission, des représentants des organismes d'État respectifs, au Kirghizistan et en Ouzbékistan, ont exprimé leur volonté d'étudier des possibilités d'établir une sorte de système de gestion conjoint. L'UICN se félicite des avis reçus dans l'information complémentaire selon lesquels un mémorandum d'accord entre les trois pays est en préparation. Toutefois, au moment où a été établi le rapport de cette évaluation, seul le Kazakhstan avait signé l'accord (transmis dans l'information complémentaire) et il y a très peu de gestion intégrée à l'échelle du bien en série dans son ensemble.

Tous les éléments ont leur propre plan de gestion et leur propre système de suivi ; toutefois, il n'y a pas actuellement de système de suivi conjoint. D'après les discussions avec le personnel des aires protégées composantes, il est apparu clairement qu'à ce jour, l'on a peu réfléchi aux conséquences d'une inscription au patrimoine mondial et que des travaux considérables seront nécessaires pour envisager la manière dont les sites pourraient être gérés, par exemple, du point de vue du suivi des valeurs pour la série dans son ensemble, de la sensibilisation et des programmes d'éducation axés sur la valeur universelle exceptionnelle.

Toutes les aires protégées composantes semblent avoir des budgets relativement adéquats ; toutefois, aucun budget supplémentaire n'est actuellement prévu pour le système de gestion conjoint de l'ensemble du bien transfrontalier proposé. Le nombre d'employés est variable et l'on indique 233 employés pour les trois aires protégées du Kazakhstan ; 92 pour la RNBE Chatkal en Ouzbékistan ; et 142 pour les trois aires protégées au Kirghizistan. Tous les sites semblent avoir un personnel technique dûment qualifié.

Le tourisme dans le bien est actuellement modeste. La plupart des centres d'accueil de visiteurs ne présentent que peu d'informations sur la biodiversité et les valeurs de patrimoine géologique des biens proposés, un domaine qui nécessite attention et investissement.

La protection et la gestion de chaque élément du bien proposé semblent adéquates mais il n'y a pas actuellement de cadre conjoint de gestion transfrontalière pour l'ensemble du bien proposé et l'UICN considère que la gestion du bien proposé ne remplit pas les obligations énoncées dans les Orientations.

4.4 Communautés

Toutes les aires protégées composant le bien proposé appartiennent aux États (à l'exception de quelques petites zones privées). Elles font généralement l'objet d'un niveau élevé de protection et il y a des restrictions sur l'accès car la plupart sont des réserves naturelles intégrales. L'exception est Sairam Ugam dont le statut de parc national suppose un degré inférieur de protection et qui présente également des problèmes d'intégrité importants discutés ailleurs dans le rapport. Certains types d'utilisation tels que la production de foin et la cueillette de baies pour l'utilisation locale semblent être autorisés dans certaines zones de certains éléments. Toutefois, l'information sur ces questions n'était pas disponible bien qu'elle ait été demandée à plusieurs reprises durant la mission d'évaluation. Ainsi, les éléments du Kazakhstan sont situés dans une région de forte densité démographique mais les pressions de la population à

proximité des aires protégées sont relativement faibles. Les zones qui entourent la RNBE Chatkal sont aussi sujettes à de fortes densités de population. Les interactions avec la population locale sont généralement centrées sur l'utilisation des ressources naturelles (pâturage, foin, coupe de bois, braconnage et autres prélèvements). Il y a peu de traces de gestion participative avec la population locale.

Globalement, le processus de proposition semble avoir eu un impact minimal sur les communautés locales par rapport au fonctionnement actuel des aires protégées. On peut aussi présumer que l'inscription du bien aura peu d'impacts car les relations entre les communautés locales et les aires protégées composantes resteront ce qu'elles sont.

4.5 Menaces

Un certain nombre d'éléments du bien proposé ont souffert d'une utilisation intensive (pâturage, exploitation du bois, coupe de foin) par le passé, avant d'être protégés, mais ces zones se sont rétablies depuis la création d'aires protégées. C'est le cas pour les éléments suivants :

- La RNE Karatau qui a souffert de l'exploitation du bois et du pâturage intensifs dans les années 1990. La réserve naturelle a été créée en 2004.
- Le PNNE Sairam-Ugam n'a été créé qu'en 2006.
- La RNBE Sary-Chelek et la RNE Padysha-Ata (créées en 2003) ont également fait l'objet d'exploitation du bois par le passé.
- Par le passé, il y a eu des activités de pâturage dans certaines parties de la RNE Besh-Aral.

Certains des éléments les plus importants du bien proposé ont subi, autrefois, des impacts sévères, par exemple la forêt de pommiers *Malus sieversii* qui est aujourd'hui limitée à de petites parcelles disjointes. Malgré cela, les aires protégées en général semblent avoir maintenu substantiellement leurs valeurs. La RNE Aksu-Jabagly (Kazakhstan), établie en 1926, est la plus ancienne réserve naturelle d'Asie centrale et l'un des sites les mieux préservés de la région.

Le pâturage représente encore un problème de gestion dans certaines zones, en particulier dans l'élément Chatkal en Ouzbékistan qui, comme mentionné plus haut, se trouve dans une région densément peuplée. Durant la mission, du bétail a été observé sur les limites de cet élément et les effets du pâturage ont pu aussi y être observés à l'intérieur. La RNE Chatkal souffre aussi de la présence de toute une gamme d'espèces de plantes envahissantes. Dans les trois éléments du Kazakhstan, il y a du pâturage illégal dans les aires protégées. Dans le PNNE Sairam-Ugam, il y a une zone située entièrement dans le parc mais exclue de son territoire qui sert au pâturage. En outre, comme il s'agit d'une enclave, l'accès à cette zone n'est possible qu'à travers le territoire du parc national. La région est un habitat d'importance critique pour la marmotte de Menzbier endémique.

La coupe de foin est autorisée dans certains éléments, dans des zones d'utilisation spéciale mais, comme décrit plus haut, la zonation exacte de tous les éléments n'est pas claire. Le prélèvement illégal de foin et le braconnage existent probablement dans de nombreuses aires. Selon le dossier de la proposition, l'argali, l'ibex de Sibérie (LC), le sanglier (LC), l'ours, le blaireau et le porc-épic sont ciblés par le braconnage dans les éléments kazakhs du bien. Il y a peu d'information disponible sur le braconnage dans d'autres éléments. Il n'y a actuellement aucune menace pour les valeurs fossilifères des éléments proposés au titre du critère (viii) dans la RNE Aksu-Jabagly.

Dans la majorité des éléments, le nombre de visiteurs est actuellement faible et comme la plupart sont des réserves naturelles intégrales, les visites ne sont autorisées que dans des zones très limitées et avec un permis. Au Kazakhstan, seul le PNNE Sairam-Ugam est ouvert aux visiteurs dont le nombre est strictement contrôlé. Les trois aires protégées du Kirghizistan sont fermées au public mais un accès limité est autorisé à la RNBE Sary-Chelek. Un nombre limité de visiteurs et de chercheurs externes sont autorisés à travailler dans la RNBE Chatkal en Ouzbékistan. Il est noté que beaucoup d'éléments du bien sont entourés de régions très peuplées, ce qui suggère une possibilité de tourisme accru au cas où le statut de patrimoine mondial serait accordé. Cet aspect devrait être considéré et des mesures de gestion préparées.

En conclusion, l'UICN considère que le bien proposé ne remplit pas actuellement les conditions d'intégrité et les obligations en matière de protection et de gestion énoncées dans les Orientations et, à cet égard, d'importants travaux sont nécessaires.

5. AUTRES COMMENTAIRES

5.1 Justification de l'approche en série

Lorsque l'UICN évalue une proposition d'un bien en série du patrimoine mondial, elle se pose les questions suivantes:

a) Comment l'approche en série se justifie-t-elle ?
L'approche en série pourrait se justifier en principe, en ce qui concerne les critères relatifs à la biodiversité, pour inclure les zones les plus représentatives de la biodiversité unique du Tien Shan occidental, mais ni le dossier de la proposition ni les discussions tenues durant la mission n'ont éclairci suffisamment la raison pour laquelle ces éléments avaient été choisis dans chaque pays et comment ils se complètent. L'information complémentaire argumente que les éléments fournissent les aires protégées les mieux préservées et les mieux gérées de la région.

Néanmoins, la manière dont les valeurs des différents éléments se complètent pour transmettre l'histoire générale du vaste Tien Shan occidental (et les relations avec d'autres parties de la chaîne du Tien Shan) reste peu claire. Il importe de mener une analyse plus approfondie de la biodiversité, par exemple sur les recouvrements entre espèces entre les principaux éléments, pour justifier pleinement

l'approche en série. Comme l'a noté l'évaluation de l'UICN pour le Tianshan au Xinjiang (Chine), il y a des différences importantes dans les caractéristiques biologiques et de géographie physique dans les différentes parties du Tien Shan occidental et aucun élément à lui seul ne peut totalement représenter la valeur universelle exceptionnelle. L'UICN se félicite de l'intention des États parties de revoir les arguments sur les valeurs du site, le choix des critères et la configuration du site et elle est prête à apporter son appui au choix des éléments représentant un spectre de divers types de reliefs et valeurs biologiques qui, ensemble, justifient de manière convaincante la valeur universelle exceptionnelle.

Les zones qui pourraient être importantes du point de vue du critère (viii) ne comprennent que deux petits sites paléontologiques au Kazakhstan qui font officiellement partie de la RNE Aksu-Jabagly, mais sont séparés de la zone de réserve principale. Par ailleurs, ils ne sont pas connectés au reste du bien proposé et il n'y a pas d'autres zones, dans le bien proposé, pouvant justifier de valeurs géologiques importantes au plan mondial dans les monts Tianshan, de sorte que pour le critère (viii), l'approche en série n'a pas été justifiée.

b) Les éléments séparés du bien proposé sont-ils liés sur le plan fonctionnel du point de vue des obligations énoncées dans les Orientations ?
Les liens fonctionnels entre les éléments du site tel qu'il est proposé ne sont pas clairs et il n'y a pas de preuve convaincante que chacun des éléments contribue à une série cohérente représentant les valeurs exceptionnelles du Tien Shan occidental (et peut-être du Tien Shan central) complétant d'autres secteurs de la vaste chaîne du Tianshan.

Les éléments du bien proposé sont séparés par des distances non négligeables. Toutefois, beaucoup d'entre eux étant situés dans des zones de montagne reculées et inaccessibles, les corridors naturels de déplacement des espèces sauvages dans ces régions ne sont sans doute pas affectés par des perturbations d'origine anthropique. La RNE Karatau est située assez loin du reste des éléments proposés et diffère également du reste du point de vue des types de végétation et de faune car elle se trouve dans la chaîne beaucoup plus ancienne des monts Karatau. Cette région présente aussi de très hauts degrés d'endémisme avec un grand nombre d'espèces endémiques et son appartenance technique aux montagnes du Tien Shan fait l'objet d'un débat.

c) Existe-t-il un cadre de gestion global efficace pour tous les éléments du bien proposé ?
Comme indiqué ci-dessus, il n'y a pas de cadre de gestion transfrontalier convaincant pour l'ensemble du bien proposé ni de système de gestion conjoint pour les éléments de chaque pays. L'élaboration d'un mémorandum d'accord tripartite est une étape très positive ; toutefois, ce mémorandum n'a pas encore été signé par les États parties Ouzbékistan et Kirghizistan et l'instrument est un accord de haut niveau contenant seulement trois pages qui manque de détails techniques.

5.2 Potentiel à satisfaire à d'autres critères

Notant que les États parties ont indiqué que le bien fera l'objet d'une nouvelle proposition au titre des critères (vii), (ix) et (x), il importe de rappeler que selon l'analyse comparative la région du TSO pourrait remplir le critère (ix) compte tenu de la diversité des types forestiers et des associations de communautés de plantes, y compris des espèces de fruits sauvages, qui sont particulièrement intéressantes. Le bien proposé est situé dans trois écorégions dont deux ne sont pas encore représentées sur la Liste du patrimoine mondial et il coïncide avec un certain nombre d'écorégions prioritaires pour la biodiversité et centres de diversité. L'UICN note aussi que la Liste indicative du Kazakhstan comprend d'autres sites dans la chaîne de Tian Shan qui ne sont pas examinés dans la proposition et considère que ces sites devraient être évalués dans le cadre d'une évaluation du potentiel général à réexaminer la proposition.

6. APPLICATION DES CRITÈRES

L'inscription du **Tien Shan occidental** est proposée au titre des critères naturels (viii) et (x).

Critère (viii) : Histoire de la Terre et processus géologiques
Sous ce critère, la proposition présente les sites fossilifères du bien comme ayant une diversité de fossiles abondants tels que des insectes, d'autres invertébrés et quelques vertébrés. Les deux éléments proposés témoignent fort peu de cette diversité sur le terrain où l'on n'observe que quelques sortes de fossiles invertébrés calcaires. Beaucoup de fossiles ont été retirés du site et il y a peu de preuves d'intérêt scientifique récent car les données de recherche les plus récentes datent des années 1960 et 1970. Le site pourrait présenter des accumulations bien préservées de fossiles d'une grande diversité d'espèces et comprend des invertébrés ainsi que des assemblages de vertébrés. Toutefois, le bien proposé ne démontre pas comment ces fossiles contribuent à l'iconographie de l'arbre de la vie, illustrent des chapitres importants de l'histoire de la période du Jurassique ou présentent l'histoire du Phanérozoïque du point de vue des communautés et/ou des étapes de l'évolution de groupes majeurs. Cette proposition ne peut pas être représentative dans le temps et dans l'espace de la structure communautaire et de lignées phylogénétiques sélectionnées. Fondamentalement, la grande majorité des éléments n'apporte pas d'attributs relatifs à ce critère de sorte que l'approche visant à reconnaître ces valeurs dans la série est profondément faussée.

L'UICN considère que le bien proposé ne remplit pas ce critère.

Critère (x) : Biodiversité et espèces menacées
La biodiversité qui caractérise la région dans laquelle se trouve le bien en série proposé semble être d'importance mondiale et avoir le potentiel de remplir les critères relatifs à la biodiversité. La région du Tien Shan occidental est importante au plan mondial

comme centre d'origine d'un certain nombre d'espèces d'arbres fruitiers cultivés, tout comme pour sa grande diversité de types de forêts et d'associations uniques de communautés de plantes. La région chevauche aussi plusieurs régions biogéographiques sous-représentées et coïncide avec plusieurs priorités écorégionales d'importance mondiale et centres de diversité. Situé en Asie centrale, le bien proposé est aussi dans une région identifiée comme une lacune prioritaire sur la Liste du patrimoine mondial. Le TSO pourrait constituer un des sites les plus riches en espèces dans la province des Hautes terres du Pamir-Tien Shan et l'on estime que près de la moitié des espèces enregistrées dans la région sont endémiques de l'Asie centrale. Le TSO abrite quelques espèces menacées au plan mondial comme le léopard des neiges et il est également célèbre pour ses mouflons, avec des populations importantes de l'argali quasi menacé. La marmotte de Menzbier est une espèce endémique que l'on ne trouve que dans le Tien Shan occidental et, dans les éléments proposés, uniquement dans le Parc national Sairam-Ugam, au Kazakhstan. Toutefois, cet élément souffre de graves problèmes d'intégrité et l'habitat le plus important pour la marmotte de Menzbier est exclu du territoire de l'aire protégée et sert au pâturage.

La plupart des évaluateurs experts considèrent que la région du Tien Shan occidental proposée a le potentiel d'illustrer la valeur universelle exceptionnelle mais le manque d'analyses informatives et convaincantes sur la biodiversité, une configuration confuse du site et une faible justification de l'approche en série se conjuguent pour que l'on puisse conclure que la présente proposition ne peut pas remplir le critère (x). En outre, ni les conditions d'intégrité, ni les obligations en matière de protection et de gestion, ne sont satisfaites.

L'UICN considère que le bien proposé ne remplit pas ce critère, toutefois, une configuration considérablement révisée des zones du Tien Shan occidental (et peut-être central) pourrait remplir l'un ou l'autre des critères (ix) et (x), voire les deux.

7. RECOMMANDATIONS

L'UICN recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC/16/40.COM/8B et WHC-16/40.COM/INF.8B2 ;

2. Diffère la proposition d'inscription du **Tien Shan occidental (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan)** sur la Liste du patrimoine mondial pour permettre aux États parties, avec l'appui du Centre du patrimoine mondial et de l'UICN si nécessaire, de préparer une nouvelle proposition profondément révisée qui s'appuierait sur les mesures suivantes :

a) entreprendre une analyse plus approfondie des valeurs naturelles de la grande région des montagnes du Tien Shan, concernant le potentiel de démontrer la valeur universelle exceptionnelle, y compris en examinant les biens du patrimoine mondial existants dans la région et tous les sites pertinents se trouvant sur les Listes indicatives nationales, et réexaminer intégralement les critères qui pourraient représenter ce potentiel ;
b) sur la base de l'analyse mentionnée ci-dessus et l'adoption possible de critères révisés, entreprendre une sélection rigoureuse des éléments qui pourraient fournir une configuration en série convaincante et clairement justifiée dans une nouvelle proposition ;
c) garantir une cartographie claire, cohérente et fondée sur l'écologie des éléments composants et des zones tampons de la nouvelle proposition ;
d) finaliser la signature d'un accord tripartite pour la gestion de la proposition révisée entre les États parties Kazakhstan, Kirghizistan et Ouzbékistan et inclure des objectifs et calendriers spécifiques pour renforcer la coopération aux niveaux opérationnel et technique, sur le terrain ;
e) préparer un cadre de gestion pour la nouvelle proposition en donnant des détails, à un niveau approprié, des mesures de protection et de gestion intégrée pouvant être appliquées dans le cadre des politiques et processus de planification respectifs au niveau national et qui soient entièrement connectées aux plans de protection et de gestion de chacun des éléments choisis.

3. Félicite les États parties pour les efforts accomplis à ce jour en matière de coopération transnationale et les encourage à approfondir cette coopération lors de la révision de la proposition, ainsi que dans les domaines de la capacité de protection et de gestion et de coordination nécessaire pour soutenir une proposition en série révisée.

Carte 1: Localisation du bien proposé en Asie centrale

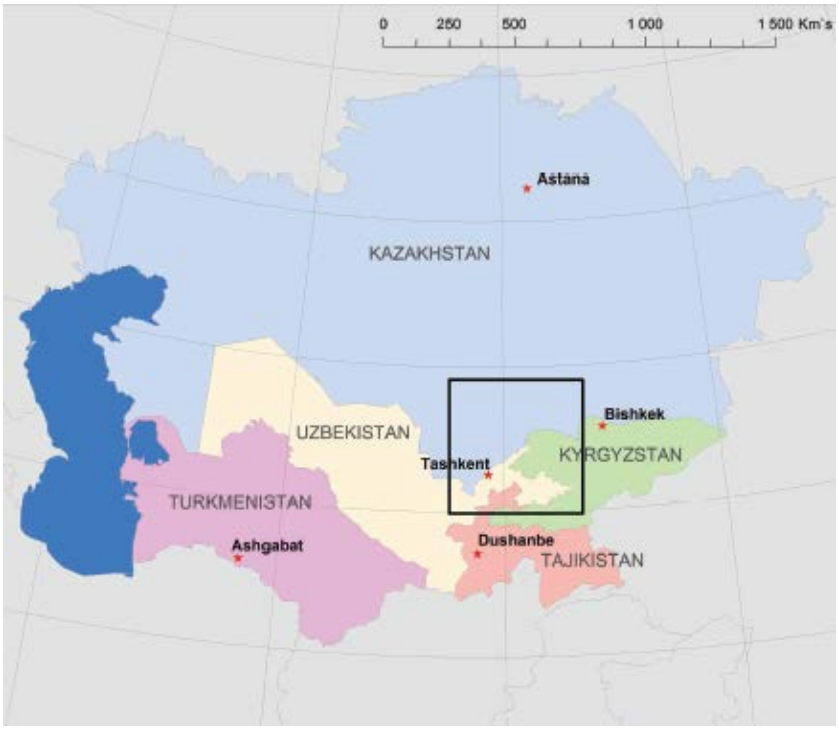
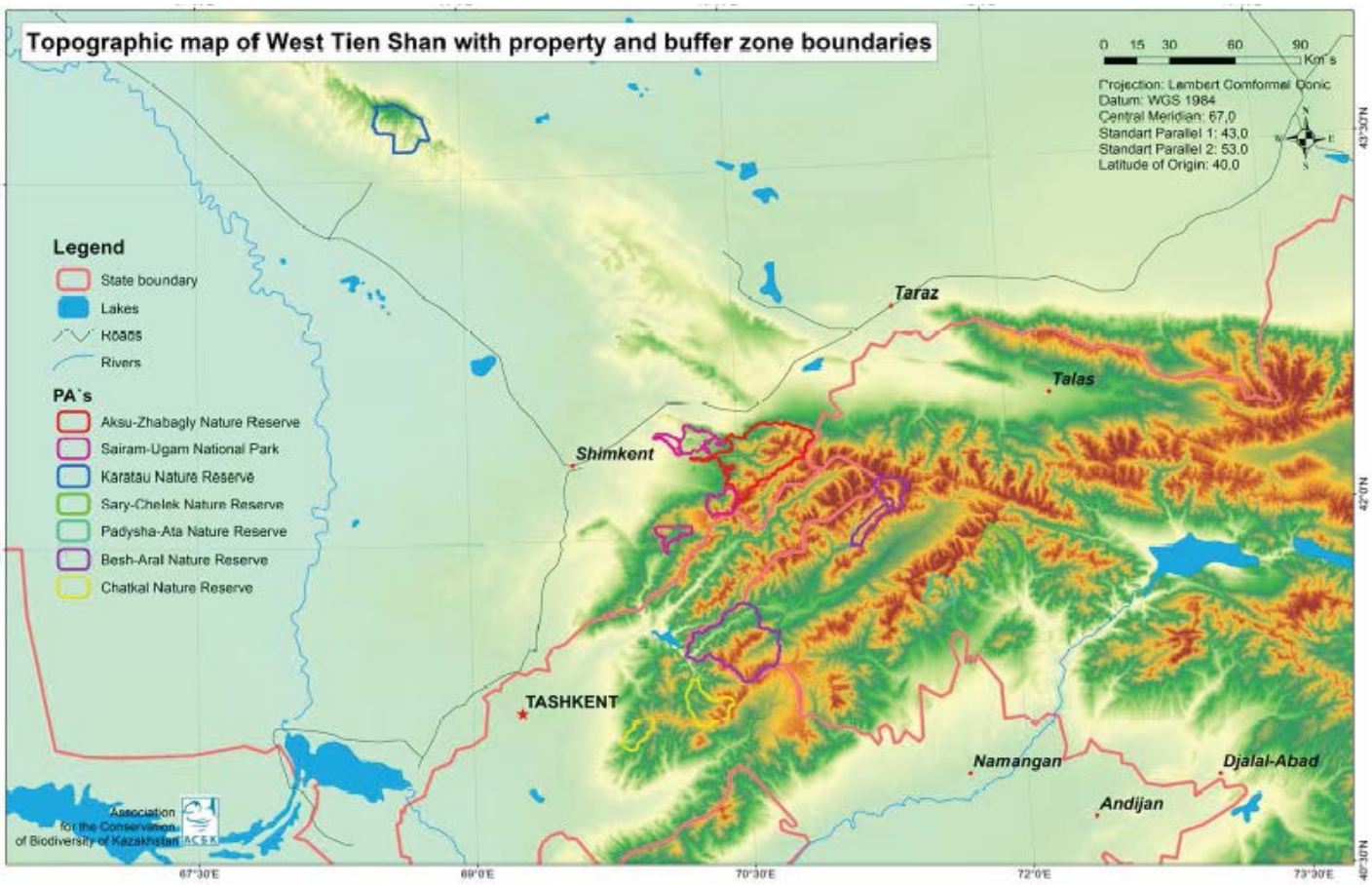
Carte 2: Bien proposé (13 éléments dans 7 aires protégées) et zone tampon